



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2021-12003

PUBLIÉ LE 2 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2021-12-01-00001 - 2021-11-30-RAA-special portant modification des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre et Loire (2 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2021-12-01-00001

2021-11-30-RAA-special portant modification des
membres de la commission départementale de
la nature, des paysages et des sites d'Indre et
Loire

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
portant modification des membres de la commission
départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire

La Préfète d'Indre-et-Loire,

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles R. 341-16 et suivants ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le Code du Patrimoine ;

VU le Code des Relations entre le public et l'administration ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2007 modifié fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2021 portant modification des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'actualiser la composition de la commission départementale de la nature des paysages et des sites d'Indre-et-Loire concernant les vétérinaires au sein de la formation « Faune Sauvage Captive » ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire générale de la préfecture d'Indre-et-Loire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : le collège 3 des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature pour les scientifiques compétents en matière de faune sauvage captive est modifié comme suit :

Titulaires :

M. Marc SAUVAGE

M. André DUTERTRE

M. François JOUBERT

M. Arnaud LEROY

Suppléants :

M. Stéphane ROSSOLIN

M. Sylvain GUIGNAudeau

M. Gérard VAN OOST

M. Régis MAUREAU

15, rue Bernard Palissy
37925 Tours Cedex 9
Tél. : 02 47 64 37 37
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
www.indre-et-loire.gouv.fr

1/2

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tours, le 30 novembre 2021

Pour la Préfète et par délégation,
la secrétaire générale de la préfecture

Nadia SEGHIER